



Commune de **GRIGNON**

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis la création de notre site internet communal, il n'a pas été rédigé de bulletin « Infos Grignon ».

Conscient que tous les administrés de GRIGNON n'ont pas accès à notre site, il me semble important de vous communiquer en quelques lignes les informations les plus importantes.

Bernard HANSON

1) Les finances communales.

Comme je l'ai annoncé lors de la présentation des vœux le samedi 9 janvier dernier, cette année sera difficile en terme de finances compte tenu de la baisse de nos dotations entamée en 2015, qui se traduit par une diminution de nos ressources de 2 158 € en 2015 et 3 001 € en 2016. A laquelle, il faut ajouter la perte du revenu d'exploitation de la carrière d'environ 3 000 € par an.

Comme vous avez pu le constater, de gros investissements obligatoires ont été réalisés notamment rue Franche à GRIGNON pour un montant total de 398 208 € répartis sur quatre années ; la dernière tranche étant terminée depuis le mois de juillet.

Le coût total de ces travaux en autofinancement communal est de 91 098 € répartis de la manière suivante :

- en 2011 / 2012 : 33 450 €,
- en 2013 : 19 000 €,
- en 2015 : 38 648 €.

Le différentiel étant financé par le Conseil Départemental - Maître d'Œuvre de cette opération.

Le budget communal n'étant pas suffisant pour financer ces travaux sur les fonds libres, nous avons eu recours à l'emprunt. Le dernier de 40 000 € a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en décembre 2015. Le montant de l'annuité sur 20 ans est de 2 700 €.

Les ressources en diminution et les charges en augmentation, nous ont obligé à faire des économies sur nos dépenses de fonctionnement et notamment sur l'éclairage public, le colis ou le repas des anciens, le 14 Juillet et toutes les dépenses n'ayant pas un caractère obligatoire.

Je m'en suis clairement expliqué auprès de nos anciens à qui j'ai envoyé un courrier afin de les informer personnellement de cette obligation d'économiser et de leur demander de faire le choix entre le colis ou le repas ; ce qui se fait par ailleurs, dans beaucoup de communes de notre taille.

Depuis mon élection en 2001, je n'ai jamais proposé au Conseil Municipal une augmentation de la fiscalité estimant que la progression automatique des bases était suffisante et que nos ressources, sans être extraordinaires, nous permettaient de boucler notre budget en dépenses et en recettes.

Malheureusement cette année compte tenu de la baisse importante de nos ressources (baisse des dotations, arrêt de l'exploitation de la carrière de GRIGNON), il n'y a pas d'autre choix que de procéder à une augmentation des impôts qui a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors du vote du budget 2016.

La nouvelle recette fiscale, à hauteur de 7 311 € ne compense pas la baisse des ressources des dotations de l'Etat et le revenu de la carrière.

Les nouveaux taux d'imposition sont donc les suivants :

	taux 2015	taux 2016	produits attendus
Taxe d'habitation	12,15 %	13,49 %	41 131
Foncier bâti	12,45 %	13,82 %	22 886
Foncier non bâti	22,60 %	25,09 %	11 040
CFE	16,30 %	18,10 %	887
Produit fiscal attendu			75 944

A titre de comparaison, je vous communique les taux d'impositions des autres communes de la COPAS qui font apparaître que notre Commune est dans la moyenne des communes ayant les mêmes équipements de confort et notamment l'assainissement collectif.

Taux 2015	Taxe habitation	Taxe foncière	Taxe foncière	CFE
		propriétés bâties	propriétés non bâ-	
	17,05	23,80	49,88	18,87
	13,13	19,18	42,86	17,57
	12,15	9,36	31,25	13,90
	12,31	8,99	22,67	17,90
	10,14	8,76	33,85	12,90
	10,42	7,59	21,64	11,08
	12,73	6,68	26,54	32,45
	11,22	8,02	24,94	14,70
	12,93	10,40	28,86	17,14
	10,60	6,24	29,20	22,66
	8,79	9,59	20,58	22,81

Taux 2015	Taxe habitation	Taxe foncière propriétés bâties	Taxe foncière propriétés non bâties	CFE
GRESIGNY	13,60	12,75	37,65	15,28
GRIGNON	12,15	12,45	22,60	16,30
HAUTEROCHE	11,80	8,44	25,02	18,18
JAILLY	12,77	11,26	43,89	10,38
LA ROCHE	13,39	11,83	39,13	28,54
MARIGNY	11,87	9,29	27,50	15,98
MENETREUX	13,92	12,82	35,45	16,30
MUSSY	14,85	20,11	54,65	30,77
POUILLENAY	13,93	16,30	29,28	15,46
SALMAISE	17,66	18,26	47,82	21,53
THENISSEY	8,84	5,42	15,59	11,08
VERREY	12,92	15,42	33,58	18,98
LA VILLENEUVE	11,51	5,52	24,43	11,41

Je suis conscient de l'effort fiscal qui vous est demandé mais malheureusement nous n'avons pas d'autre choix si nous voulons continuer à entretenir à minima notre commune.

Je vous rappelle que cette diminution importante de nos ressources devrait continuer dans les années à venir pour atteindre un pourcentage total de 30 %.

2) Subventions aux associations.

Tous les ans, des subventions pour le fonctionnement des associations sont accordées et notamment à celles de GRIGNON. Afin de garantir une parfaite équité, il n'est fait aucune différence entre les associations ; chacune d'entre elles étant subventionnées en fonction de nos possibilités.

Quatre associations fonctionnent sur notre Commune : la Société de Chasse, le Comité Culture et Animations, Les Tuileries de l'Auxois et Les Deux Saint Jean. Il est inscrit au budget une subvention pour chacune d'elle sauf l'association « Les Deux Saint Jean » qui ne souhaite rien cette année.

3) Éclairage public.

Dans le cadre de la recherche d'économies de fonctionnement, il a été décidé de réduire la durée de l'éclairage public la nuit comme cela se fait de plus en plus dans de nombreuses communes sans pour autant perturber la tranquillité et la sécurité publique.

Suite à une pétition déposée en novembre 2015 suivie d'une consultation de la population. Le Conseil Municipal par délibération du 15 décembre a validé le choix majoritaire de la population : extinction de 22 h 00 à 4 h 00, tout au long de la semaine. Cette interruption de l'éclairage la nuit pour une durée de 6 heures se traduit par une économie de 30 % sur la facture d'électricité. Cette mesure est en place depuis quelques mois et ne semble pas poser de problème particulier.

Néanmoins, nous avons la maîtrise totale de la durée d'éclairage public qui peut être modifiée à tout moment en cas de besoin et notamment pour des problèmes de sécurité des biens et des personnes.

4) Carrière de GRIGNON.

Comme évoqué dans la partie budgétaire de cette lettre d'information, l'exploitation de la carrière par la Société ROSA arrive à son terme cette année, sans à ce jour, de projet d'exploitation future.

Le site sera donc rendu à la Commune et la partie voirie de la mare à l'entrée de la carrière sera remise en état par la Société ROSA.

Le gérant de cette société s'est engagé à remettre la route en état. Un rendez-vous sur le terrain est fixé courant mai. Nous devrions pouvoir retrouver une voirie en état convenable dans le courant de cette année.

5) Divers.

- Il n'y aura pas de travaux de voirie en investissement en 2016. Il sera procédé comme chaque année à un entretien par la mise en œuvre d'enrobé à froid réalisé par la Commune et des bénévoles.
- Le 14 Juillet devrait se dérouler cette année sur le site du Château d'Orain avec au programme : un buffet salle Marius Sebillotte, la kermesse l'après-midi (avec différentes activités) suivie d'un barbecue organisé par le Comité Culture et Animations et un feu d'artifice en soirée offert par la Commune.

La question se posait sur l'opportunité de tirer un feu d'artifice ou non. Considérant que ce spectacle est accessible à tous les habitants de notre village et compte tenu de son coût relativement modique : 450 €, le Conseil Municipal a décidé de conserver cette manifestation malgré un certain nombre de rumeurs négatives à ce sujet...

6) Pour conclure...

- Je souhaite vous proposer une nouvelle lettre d'information à chaque fois que le besoin de communiquer se fera sentir et au moins une par trimestre environ.
- Je vous remercie de votre compréhension et je vous demande de ne pas hésiter à venir me voir lors de ma permanence en mairie afin de me communiquer vos réflexions et suggestions éventuelles.

Pour ceux et celles qui le souhaitent, vous pouvez venir assister à nos réunion de Conseil Municipal afin de mieux appréhender les difficultés qui sont les nôtres.

- J'invite également chacun d'entre vous disposant d'une connexion internet à visiter notre site : **<http://mairie-grignon21.fr>** où vous trouverez de nombreuses informations et photographies concernant la vie de notre village.